

Compte -rendu du 1er Conseil d'Ecole de St Hilaire et Vénérieu
Jeudi 25 octobre 2012

Présents:

Les Enseignants: Vénérieu : J.BAUP, M.C. TREVISANUTO, M.BRENAC
St Hilaire: M.BOUVET, A.BRUNET, P.ROCHET

Les Atsem: C.ARBIN, I.DESCHAMPS

Les Mairies: Vénérieu: F.GRAY, F.GOUTAUDIER, P.MARTIN

St Hilaire: A.TERRIEUX, Mrs GUILLET et TEILLON

Les délégués des parents d'élèves: Mme VALTIER

Personnes invitées: Mmes JEAN et CARLE (présidente et secrétaire de la cantine scolaire)

Excusés: Mme GRANGE (IEN), M. MURON, V. BARTHOMEUF, R. YVRARD, S. VERGOTE, N. FIOUX

1) Ecoles:

Point sur les effectifs

| | |
|---------------------------|---------|
| Effectifs actuels: PS: 21 | CE1: 20 |
| MS: 20 | CE2: 17 |
| GS: 20 | CM1: 20 |
| CP: 17 | CM2: 15 |

Soit un total de: 150 élèves

Règlement intérieur

Pas de modification du règlement intérieur. Le règlement a été adopté.

Bilan de la coopérative scolaire

Pour Vénérieu:

Les recettes (1535,60 €) proviennent majoritairement des cotisations des familles, des photos de classe et du journal de l'école.

Les dépenses (1527,66 €) concernent les sorties scolaires, la création d'un CD pour les enfants, divers abonnements, l'achat de petit matériel ...

Actuellement sur le compte: 1603,22€

Pour St Hilaire, le montant en caisse avant la rentrée des cotisations des familles est de 1809,84 € .

Les recettes proviennent d'autre part du virement de la Mairie (1100 €) et du marché de Noël.

Les dépenses concernent l'achat de jeux éducatifs, livres, matériel de motricité, fournitures pour les différentes manifestations de l'année (Noël, Pâques....), les

abonnements et l'adhésion à l'OCCE.

Projets

Cette année le thème principal, en maternelle, est le cirque. Les projets porteront sur des activités en motricité et arts visuels. Cependant, il reste à chiffrer le coût du projet, établir une programmation, lister les intervenants ou sorties.

Pour l'école de Vénérieu, des devis sont encore à l'étude.

Problème du transport des enfants à l'hôpital en cas de blessure

Les parents demandent pourquoi il faut remplir un papier, en début d'année, pour le transport des enfants à l'hôpital, en cas de blessure.

Ce papier est officiel (« Fiche d'Urgence »). Il sert à informer les secours (choix de l'hôpital, antécédents médicaux). Les secours ne se déplacent que s'il y a une perte de connaissance. Dans les autres cas, ce sont les parents qui emmènent l'enfant à l'hôpital. Si les parents ne peuvent pas se déplacer, ils doivent avoir une solution fiable pour récupérer leur enfant. L'enseignant n'est pas autorisé à quitter sa classe. Si l'enfant se blesse à la tête et reçoit des soins à l'école, un mot est mis dans le cahier pour informer les parents ou les parents sont prévenus oralement par téléphone.

2) Mairies:

Vénérieu:

Crèche privée

Un papier a circulé dans les cahiers, pourquoi ? L'enquête provenait de la communauté de communes, sous couvert de la Mairie. Ce n'était pas une publicité mais bien un sondage pour rendre service aux familles. Le mot n'a pas été collé dans le cahier de l'école mais donné à la main aux élèves.

Cantine

Problème du temps de présence à table, du temps de récréation et des sanctions. La présidente de la cantine propose que les parents et les agents se rencontrent pour obtenir une entente. Un mot pourra être mis dans les cahiers pour expliquer comment cela se passe au quotidien.

Les représentants de la mairie de Vénérieu précisent qu'une demande a été faite auprès de l'Inspection Académique pour éventuellement modifier les horaires de la pause méridienne afin de permettre aux enfants d'avoir 5 minutes supplémentaires de pause à midi. Mais, il y a des contraintes au niveau des horaires de car le matin et le soir.

Future école de Vénérieu

Le planning sera communiqué lorsque le projet sera chiffré. De nombreuses constructions ont vu le jour, mais la prévision du nombre d'enfants par famille est difficile à donner.

Une rénovation serait trop coûteuse (1500 € le m²). Dans l'immédiat, il est prévu des

travaux d'isolation phonique dans la salle de classe de M.BRENAC.

Il faut savoir que la construction d'un groupe scolaire n'est pas forcément une priorité. C'est une question de subventions donc cela dépend du Conseil Général. Il faudra donc un certain temps avant qu'une nouvelle école soit construite.

PPMS

Demande des enseignants pour avoir des rouleaux de scotch. (calfeutrage) et une corne de brume pour donner l'alerte

Rebords des marches dangereux

Le remplaçant de Mr Nicolas sera chargé de sécuriser ce passage.

Ménage

Le remplacement de la personne en congé de maternité est prévu.

St Hilaire:

Agrandissement de l'école maternelle

Mr Guillet tient à préciser qu'une réunion publique d'information sur l'extension de l'école a été organisée et que peu de parents y ont assisté.

Le démarrage de l'extension est prévu en mars/avril 2013. Le projet a pris un peu de retard en raison de l'emplacement de la nouvelle chaufferie en sous-sol.

Nécessité d'un temps d'ATSEM supplémentaire

Pas de moyens pour financer ce temps supplémentaire. Les enseignantes et les ATSEM déplorent des conditions de travail difficiles.

Achat d'un vidéo projecteur

Les enseignantes demandent s'il est possible que la Mairie finance cet achat. La réponse est favorable.

Contrat de la photocopieuse

Les enseignantes demandent à ce que le contrat du photocopieur de l'école soit modifié (pas de limitation du nombre) pour un côté plus pratique et plus adapté à leur mode de travail.

Il ne sera pas changé: celui de la Mairie est meilleur et moins coûteux.

Les enseignantes remercient Martine Gonin pour son aide.